

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

-----  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
-----

DECRET N° 79-284 du 30 Octobre 1979  
chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,  
Ministre de l'Equipement, de l'intérim  
du Camarade Barthélémy OHOUEMS, Ministre  
de l'Industrie et de l'Artisanat pour  
compter du 30 Octobre 1979.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret N° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du Gouvernement et le décret N° 78-173 du 6 Juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret N° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret N° 78-174 du 6 Juillet 1978 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 30 Octobre 1979, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipement, assurera l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUEMS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 30 Octobre 1979.

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 SPD 2 MIA-ME 6 autres  
Ministères 13 BN 2 FASJEP-UNB 4 DPB-DAJL-INSAB 6 IGE 4 DCC-ONEPI 2  
Gde-Cham. 1 JORPB 1.-